

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

### **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC**

#### **ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016**

#### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE AFFAIRES COURANTES**

- 01. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 02. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2016**
  - 2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016
- 03. CORRESPONDANCE**
- 04. APPROBATION DES COMPTES SOUMIS**
- 05. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
  - 5.1 Rapport de la situation financière de la municipalité – Discours du maire
  - 5.2 Adoption de la Politique pour contrer le harcèlement au travail
  - 5.3 Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses d'immobilisations
  - 5.4 Dépôt des états financiers semestriels
  - 5.5 Autorisation de transferts budgétaires
  - 5.6 Nomination d'un maire suppléant
  - 5.7 Des avis de motion sont donnés pour annoncer plusieurs projets de Règlement dans le cadre de la Politique d'entretien ou d'amélioration des chemins privés:
    - 5.7.1 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration d'une partie du chemin des Hiboux (de 690 à 750) – hiver 2016-2017
    - 5.7.2 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien et l'amélioration d'une partie du chemin du Lac-Gareau (191 à 611) - année 2016-2017
    - 5.7.3 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Carouges (841 à 951) - hiver 2016-2017
    - 5.7.4 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Cardinaux (720 à 950) et 960, ch. Lac-Goulet – hiver 2016-2017
    - 5.7.5 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin du Lac-Bellemare (de 101 à 161) - hiver 2016-2017
    - 5.7.6 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Godendards (de 405 à 421) – hiver 2016-2017
    - 5.7.7 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Chardonnerets, (de 761 à 801) – hiver 2016-2017
    - 5.7.8 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin du Lac-des-Huit (de 10 à 80) – hiver 2016-2017

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

- 5.7.9 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien et l'amélioration d'une partie du chemin de la Baie (de 410 à 540) – été 2017
- 5.7.10 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien du chemin des Bernaches (de 1031 à 1181), année 2016-2017
- 5.7.11 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien et l'amélioration d'une partie du chemin des Tourterelles (11 à 1341) (460 à 520) - année 2016-2017
- 5.7.12 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Samares (de 340 à 500) - été 2017
- 5.7.13 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Colibris (de 101 à 131) - hiver 2016-2017
- 5.7.14 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration d'une partie du chemin du Lac-à-la-Pêche (de 100 à 403) - hiver 2016-2017
- 5.7.15 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration d'une partie du chemin Alpin (de 1020 à 1060) - hiver 2016-2017
- 5.7.16 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration du chemin McLaren (701) et chemin Champagne (de 1020 à 1170) - hiver 2016-2017
- 5.7.17 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin Bruno-Lord (de 1040 - 1050) – année 2016-2017
- 5.7.18 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin Bruno-Lord (de 1150 à 1290) – année 2016-2017
- 5.7.19 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Pruches (520, 561) - hiver 2016-2017
- 5.7.20 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin du Lac-Goulet de 371 à 411) – hiver 2016-2017
- 5.7.21 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Cyprès (35 à 60) – hiver 2016-2017
- 5.7.22 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration du chemin du Lac-Jackson (de 11 à 136) - hiver 2016-2017
- 5.7.23 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration du chemin des Marcottes (de 1035 à 1320) - hiver 2016-2017
- 5.7.24 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration du chemin des Draveurs (de 445 à 501) - hiver 2016-2017
- 5.7.25 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration du chemin des Sucrieries (de 245 à 2040) - hiver 2016-2017
- 5.8 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement 2016-45 déléguant au directeur général et secrétaire-

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

- trésorier le pouvoir de former des comités de sélection
- 5.9 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2017 et les conditions de perception
- 5.10 Autorisation de paiement – Allocation de maire suppléant – Monsieur Jacques Lachance
- 06 SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 07 TRAVAUX PUBLICS**
- 7.1 Autorisation pour travaux de conciergerie - Madame Marjoly Deveault
- 7.2 Mandat donné à Monsieur Adil Lahnicchi, ingénieur à la MRC de Maskinongé pour la préparation de la demande dans le cadre de la subvention du PIIRL 2017
- 7.3 Adoption du Règlement 2016-09 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc
- 7.4 Adjudication du contrat à GHD Consultants Ltée pour les services pour contrôle qualitatif - Projet 2016-106, Pavage - chemin Saint-Édouard
- 7.5 Addenda - chemin Saint-Édouard - Pavage 2016
- 7.6 Affiches des noms de chemins - Surplus accumulé non affecté
- 7.7 Autorisation de congédiement de l'employé 03-00109
- 08. URBANISME**
- 8.1 Adoption du Premier projet de Règlement 2016-12 relatif à la modification du règlement de construction numéro 108 portant sur la modification de certaines dispositions réglementaires
- 8.2 Adoption du Règlement 2016-17 visant l'occupation du domaine public en vertu du code municipal article 14.16.1
- 8.3 Demande de résidence de tourisme pour le 1670, chemin des Pionniers, lot 4 658 910: implantation d'une résidence de tourisme d'une (1) chambre à coucher
- 8.4 Mandat donné à Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats – Recours juridique - 9258 3293 Québec inc.
- 09. ENVIRONNEMENT**
- 9.1 Acceptation -offre de services Nordikeau
- 9.2 Autorisation de travaux - Lac Adem – Surplus affecté cours d'eau
- 9.3 Autorisation de travaux - fossé bas de la montagne - problématique eaux pluviales – Surplus affecté assurances
- 9.4 Adoption du Règlement 2016-14 relatif aux rejets dans les égouts municipaux
- 9.5 Demande de service d'ingénierie – MRC de Maskinongé – Ponceaux - Lac-Souris
- 10. LOISIRS ET CULTURE**
- 10.1 Dossier de financement – équipements supra-locaux – Ville de Shawinigan
- 10.2 Autorisation - Jordan Cossette, stagiaire à la bibliothèque de Saint-Mathieu-du-Parc

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

- 10.3 Nomination des représentants officiels des membres à Réseau Biblio, année 2017
- 10.4 Autorisation de signature – Protocole d'entente - Moisson Mauricie / Centre-du-Québec - La Banque alimentaire régionale
- 10.5 Aide financière pour l'Entraide Saint-Mathieu-du-Parc pour la Guignolée

- 11. AUTRES SUJETS
- 12. PRÉSENCE À LA SÉANCE
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC SESSION ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, tenue le septième jour du mois de novembre deux mille seize (7 novembre 2016) à 19 h 00 au centre communautaire, 520 chemin Déziel.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Claude Mc Manus, maire  
Michel Langlois, conseiller  
Daniel Bourassa, conseiller  
Josée Magny, conseiller  
Peter Mills, conseiller  
Jules Bourassa, conseiller  
André Bordeleau, conseiller (absent)

#### **FORMANT QUORUM.**

#### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h 00), sous la présidence de Monsieur Claude Mc Manus, maire.

#### **AFFAIRES COURANTES**

##### **01. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2016-11-234

**Il est proposé** par Peter Mills, conseiller, appuyé par Jules Bourassa, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5), que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 novembre 2016 **en laissant le point « Autres sujets » ouvert.**

ADOPTÉE

##### **02. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2016**

**2.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016**

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

**Considérant que** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

**Considérant que** les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

**2016-11-235**

**À ces causes**, il est proposé par Michel Langlois, conseiller, appuyé par Daniel Bourassa, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5), que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016, soit et est adopté, tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

### **03. CORRESPONDANCE**

#### **01. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

##### **1.1** Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

- Aucune correspondance

##### **1.2** Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

- Réalisation d'études de mise en commun de services incendies

##### **1.3** Société de l'assurance automobile

- L'Halloween en toute sécurité

##### **1.4** Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

- 20e édition des prix Hommage bénévolat-Québec

##### **1.5** Ministère de la Sécurité publique

- Statistique en sécurité incendie 2014

##### **1.6** Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

- Programme d'aide financière de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes 2015-2017

##### **1.7** Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

- Accusé réception des documents concernant le chemin Saint-François

##### **1.8** Agriculture, Pêcheries et Alimentation

- Services animaliers municipaux Enjeux - Défis et Solution

#### **02. GOUVERNEMENT DU CANADA**

- Aucune correspondance

#### **03. MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC DE MASKINONGÉ)**

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

- Appréciation des programmes d'aide financière du Plan d'intervention en infrastructures routières locales du MTQ - PIIRL
- Modification du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé
- MRC en Bref : Octobre 2016 numéro 136
- Résolution de la MRC de Maskinongé : Appui à la Fédération québécoise des municipalités sur le projet de Loi no 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives
- Règlement numéro 247-16 de la MRC de Maskinongé : Règlement édictant le plan de gestion des matières résiduelles révisé de la MRC de Maskinongé
- Règlement 248-16 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de Maskinongé
- MRC de Maskinongé : Invitation changements climatiques et Invitation écologie industrielle
- Politique de soutien aux projets structurants - Amélioration des milieux de vie (PSPS) 2016
- Projet de Règlement 204-08 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé

### **04. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

- Aucune correspondance

### **05. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)**

- Bulletin spécial : Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées
- Communication : Clôture du congrès de la FQM

### **06. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX**

- Mini-Scribe, novembre 2016

### **07. LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

- Rapport résumant l'inspection électrique et thermographique de la Municipalité

### **08. CONVOCATION / INVITATION**

- Bassin Versant Saint-Maurice : Invitation à célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire du Bassin Versant Saint-Maurice
- Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie : Tournée de présentation dans les Villes / MRC et invitation aux activités Mauricienne d'influence 2016-2017
- Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME) : Les activités à ne pas manquer cet automne
- Union des Municipalités du Québec (UMQ) : Tournée du Président 2016

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

- Tourisme Mauricie : Atelier de consultation - planification stratégique 2017-2022
- Fabrique de St-Mathieu : Forum des communautés paroissiales sur l'avenir des paroisses et les changements qui vont survenir

### 10. DEMANDE DE SOUTIEN - AIDE FINANCIERE

- 10.1** Vision Saint-Maurice : Participation financière à l'ensemencement de la rivière Shawinigan
- 10.2** Association bordure du Lac- McLaren : demande de verbaliser le chemin
- 10.3** Radio 103.1FM : Demande de contribution -10e anniversaire du 103.1
- 10.4** Lettre citoyenne : Demande de changement de zonage dans l'Éco-quartier de Feuilles en Aiguilles
- 10.5** Fondation Claude-Mongrain : Partenariat avec la municipalité "Champions en construction"
- 10.6** L'Entraide de Saint-Mathieu-du-Parc : Aide financière pour l'activité de la Guignolée

### 11. AUTRES

- 11.1** Réseau Biblio : Réinscription annuelle des membres
- 11.2** S. Lavoie CPA : Offre de services
- 11.3** URSLM :
  - La rentrée 2016 sous le signe du changement
  - Le Bulletin : no 6 Jouer pour Jouer - Saines Habitude de vie Mauricie

### 12. PUBLICATION ET REVUES

#### 04. APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES ET SOLUTION BANCAIRE PAIEMENT INTERNET		
NO PRÉ.	FOURNISSEUR	MONTANT
501555	Bell mobilité cellulaire	71.12 \$
501569	Bell - Centre communautaire	76.27 \$
501570	Bell - Bibliothèque	70.52 \$
501571	Bell - Bureau municipal	75.16 \$
501572	Hydro - Aqueduc village	321.35 \$
501573	Hydro - Centre communautaire	725.11 \$
501574	Hydro - Édifice municipal	475.32 \$
501575	Hydro - Bibliothèque	525.63 \$
501576	Hydro - Garage	327.59 \$
501577	Hydro - Luminaires	771.02 \$
501578	Hydro - du Galet	157.14 \$
501579	Hydro - du Canton	41.14 \$
501582	Ministère du Revenu	12 779.94 \$
501583	Receveur Général - Taux réduit	1 532.88 \$
501584	Receveur Général - Taux régulier	3 139.75 \$
501586	Master Card - Registre foncier et Géomatique	241.05 \$
		<b>21 330.99 \$</b>
SALAIRES PAR DÉPARTEMENT - OCTOBRE 2016		MONTANT
Pompiers		5 307.77 \$
Employés municipaux		50 685.09 \$
Conseil municipal		3 857.76 \$
		<b>59 850.62 \$</b>

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

FOURNISSEURS PAYÉS EN OCTOBRE 2016			
Cheque	Fournisseurs	Description	montant
509383	L.R.C. FILIALE 44 DE SHAWINIGAN	AUTRES ORGANISMES - COURONNE	50.00 \$
509384	CLAUDE MCMANUS	CONGRES FQM- DEPLACEMENT	1 125.25 \$
509385	ANDREANNE COSSETTE	ALIMENT ET REPAS - VIACTIVE - HALLOWEEN	181.63 \$
509387	LA CAPITALE ASS. DE PERSONNES	ASSURANCES COLLECTIVES - OCTOBRE	4 910.06 \$
509388	SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIERES	COTISATIONS SYNDICALES - SEPTEMBRE	177.84 \$
509389	TRUST BANQUE NATIONALE	RPA A PAYER - SEPTEMBRE 2016	3 893.34 \$
509390	COMMISSION ADMINISTRATIVE	C.A.R.R.A. A PAYER	251.32 \$
509391	COMMISSION SCOLAIRE DE L'ENERGIE	GYMNASE JANVIER À JUIN 2016	2 441.58 \$
509392	POSTE CANADA	FRAIS DE POSTE- RAPPEL TAXES - MISE A JOUR	488.64 \$
509393	DESCOTEAUX RENE	VETEMENTS CHAUSSURES ET ACCESSOIRES	200.00 \$
509394	BORDELEAU ANDRE	CONGRES COLLOQUE REUNION	1 064.20 \$
509395	PETER GENEST	BATIMENTS - INSTALLATION PLANCHERS	3 449.25 \$
509396	CENTRE DE TAPIS ET DÉCORATION	BATIMENTS -ACQUISITION PLANCHER BUREAUX	4 966.92 \$
509397	JONATHAN GENDRON	DEPLACEMENT DU PERSONNEL	37.84 \$
509398	PETITE CAISSE	ALIMENTS ET REPAS - FRAIS DE POSTE	69.15 \$
FOURNISSEURS À PAYER EN NOVEMBRE 2016			
509399	CLOUTIER GUY, ALLARD LOUISE	REMBOURS. DE TAXES	175.00 \$
509400	HAMEL GUILLAUME, GODIN ELYSE	REMBOURS. DE TAXES	168.42 \$
509401	ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC	ENT & REP VÉHICULES	116.06 \$
509402	ARRAKIS CONSULTANTS INC.	IMMOBILISATIONS EN COURS - EAUX PLUVIALES	191.14 \$
509403	AUTOBUS DU PARC INC	JOURNEE VISITE TOUR	298.94 \$
509404	EQUIPEMENTS G.M.	ARTICLES DE QUINCAILLERIE	114.87 \$
509405	BELLEMARE ENVIRONNEMENT	ECO-CENTRE	1 454.22 \$
509406	BERNARD GAUTHIER (2012) INC	ENTRETIEN REPARATION ECLAIRAGE	206.67 \$
509407	LABORATOIRES ENVIRONEX	ANALYSE BACTERIOLOGIQUE	611.10 \$
509408	BIRON	SERVICES PROF - RESS HUMAINES	287.44 \$
509409	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FONDS DE L'INFORMATION FONCIER	44.00 \$
509410	BUROMOBIL ST-MAURICE INC.	LOCATION MACHINERIE OUTILLAGE	252.94 \$
509411	BUROPLUS DIV. COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	285.01 \$
509412	DOCUFLEX 6872506 CANADA INC	FOURNITURES BUREAU -PHOTOCOPIE	68.99 \$
509413	ENTREPRISES SYLVIE DROLET	ENTRETIEN REPARATION PATINOIRE	560.28 \$
509414	CERTIFIED LABORATORIES	ARTICLES DE QUINCAILLERIE	275.89 \$
509415	C.E. THIBAUT	ENT ET REP MACHI, OUTIL EQUIPEMENTS	192.59 \$
509416	GROUPE CLR	COMMUNICATION - PAGETTE	694.18 \$
509417	CONSTRUCTION DJL INC	PIERRE CONCASSEE - GRAVIER	2 632.35 \$
509418	LES CONSULTANTS MARIO COSSETTE	SERVICES TECHNIQUES AUTRES	2 015.96 \$
509419	DENEIGEMENT DANIEL ARPIN	LOCATION MACHINERIE ET OUTILLAGE	2 552.45 \$
509420	EMCO CORPORATION	MATÉRIAUX	32.92 \$
509421	LES ENSEIGNES PROFESSIONNELLES	SURPLUS ACCUMULE NON AFFECTE	1 424.32 \$
509422	ENTREPRISES ROBERT VINCENT	ENT & REP VÉHICULES	229.39 \$
509423	ENTREPRISES RENE NEWBERRY	LOCATION MACHINERIE - TRANSPORT PIERRE	5 566.75 \$
509424	PUITS & POMPES GELINAS IN	PRODUITS CHIMIQUES - CHLORE	66.13 \$
509425	EPICERIE LANGLOIS	JOURNEE VISITE TOUR	46.32 \$
509426	HAVARD MURIEL	ALIMENTS ET REPAS - AFFICHAGE	375.00 \$
509427	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S	AVIS PUBLIC PAVAGE 2016	531.19 \$
509428	RONA INC.	CENTRE COMMUNAUTAIRE	51.30 \$
509429	L'ETENDARD INC	DRAPEAUX - EDIFICE MUNICIPAL	103.48 \$
509430	J. Y. MARTEL TRANSPORT INC	ECO-CENTRE	666.84 \$
509433	MARTIN & LEVESQUE INC	VETEMENTS CHAUSSURES ET ACCESSOIRES	1 787.92 \$
509434	MRC DE MASKINONGE	ENFOUISSEMENT DES DECHETS	24 650.15 \$
509435	MUNICIPALITE DE ST-ELIE-DE-CAXTON	SERVICES TECH - ENTRAIDE	648.54 \$
509436	MUNICIPALITE DE CHARETTE	SERVICES TECH - ENTRAIDE	724.03 \$
509437	MUNICIPALITE DE SAINT-LEON LE GRAN	SERVICES PROF - PREVENTION	964.74 \$
509438	OK PNEUS ALIGNEMENT MAURICIE	ENT & REP - VÉHICULES ET ECOCENTRE	166.60 \$
509439	PARENT SUZIE	ACTIVITES SPECIALES - BIBLIO	254.49 \$
509440	PETROLES DESHAIES	ESSENCE ET HUILE DIESEL	2 970.87 \$
509441	PID AUTOMATION	SERVICES TECHNIQUES AUTRES	186.83 \$
509442	PLURITEC INGÉNIEURS-CONSEIL	SERVICES SCIENTIFIQUS/GENIE - PLAN INTERV.	373.67 \$
509443	DISTRIBUTION PRAXAIR	ENT & REP VÉHICULES	250.59 \$
509445	QUINCAILLERIE ST-MATHIEU	ENT & REP. BUREAU- CHEMINS- PATINOIRE	1 730.32 \$
509446	REMORKOTO INC.	ENTRETIEN REMORQUE	41.60 \$
509447	ROCHETTE & LAHAIE INC.	SERVICES PROF - ARPEUTEURS -	632.36 \$
509448	SERVICE CITÉ PROPRE INC.	COLLECTE ET TRANSP MAT RESIDUELLES SEPT.-OCT	15 348.08 \$
509449	SHAWINIGAN CHRYSLER DODGE	ENT & REP VÉHICULES	1 574.49 \$
509450	SILENCIEUX S.M.	ENT & REP VÉHICULES	248.79 \$
509451	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES	ENT ET REP MACHI, OUTIL EQUIPEMENTS	609.84 \$
509452	TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY, AVOCATS	SERVICES JURIDIQUES	11 665.85 \$
509453	YVES GAILLARDEZ, CONSULTANTS	SERVICES CONSEILS - CONSULTATION PUBLIQUE	953.98 \$
509454	TOURISME MAURICIE	RENOUVELLEMENT - ADHÉSION	281.69 \$
509455	ENQUETE LRG INC	SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES	9 117.97 \$



## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes ci-dessus.

**Valérie Bergeron, CPA, CA**  
**Directrice générale et secrétaire trésorière**

**2016-11-236**

**Il est proposé** par Josée Magny, conseillère, appuyé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents (5), que le conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc adopte la liste des comptes soumis et en autorise les paiements.

**ADOPTÉE**

### **05. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

#### **5.1 Rapport de la situation financière de la municipalité – Discours du maire**

Selon les dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire ou le maire suppléant selon le cas, fait rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil.

Ainsi, le maire traite des derniers états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, du dernier rapport du vérificateur externe s'y rattachant, du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2016, et des orientations générales du prochain budget, soit 2017 ainsi que du prochain programme triennal d'immobilisations.

Le rapport sur la situation financière de la municipalité doit également faire mention d'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Enfin, en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le maire ou son suppléant doit inclure dans son rapport annuel une mention de la rémunération et des allocations des membres du conseil.

Le rapport sera reproduit sur le site internet de la municipalité et disponible au bureau de la Municipalité.

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

Le maire fait la lecture du rapport et le rapport est déposé en annexe.

**ADOPTÉE**

### **5.2 Adoption de la Politique pour contrer le harcèlement au travail**

**Considérant** que la politique pour contrer le harcèlement au travail datait de l'année 2005;

**Considérant** qu'une mise à jour était nécessaire.

**2016-11-237**

**Il est proposé par** Peter Mills, conseiller, appuyé par Daniel Bourassa, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que le conseil municipal approuve la nouvelle Politique pour contrer le harcèlement au travail;

**Que** la directrice générale et secrétaire trésorière est responsable de l'application de cette politique et que celle-ci soit remise à tout le personnel à l'emploi de la Municipalité.

**Que** la politique est l'outil pour fournir à la direction général le support requis pour l'application de la présente.

**ADOPTÉE**

### **5.3 Politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses d'immobilisations**

**Considérant** la recommandation du vérificateur externe Desaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l. d'adopter une politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses d'immobilisations;

**2016-11-238**

**Il est proposé par** Jules Bourassa, conseiller, appuyé par Josée Magny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que le conseil municipal approuve la nouvelle politique de capitalisation et d'amortissement des dépenses d'immobilisations.

**Que** la directrice générale et secrétaire trésorière est responsable de l'application de cette politique.

**ADOPTÉE**

### **5.4 Dépôt des états financiers semestriels**

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1), la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Valérie Bergeron, dépose au Conseil, les états financiers semestriels du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2016.

### **5.5 Autorisation de transferts budgétaires**

**2016-11-239**

**Il est proposé par** Michel Langlois, conseiller, appuyé par Daniel Bourassa, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que le Conseil est d'avis d'autoriser les transferts budgétaires en date du 31 octobre 2016, tel

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

que présenté par la directrice générale et secrétaire trésorière, Madame Valérie Bergeron à la suite de l'analyse financière.

**ADOPTÉE**

### **5.6 Nomination d'un maire suppléant**

**Considérant que** le conseil peut, en tout temps, nommer un des membres du conseil comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations attachés (article 116, CMQ);

**Considérant que** le conseil désire une rotation au niveau de la fonction de maire suppléant;

**2016-11-240**

**À ces causes**, il est proposé par Peter Mills, conseiller, appuyé par Jules Bourassa, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, nomme Monsieur Michel Langlois, au poste de maire suppléant pour une période de un (1) an.

**Que** Monsieur Langlois soit autorisé à signer, en l'absence du maire, tous les chèques, billets ou autres documents nécessaires à l'administration municipale.

**Que** Monsieur Michel Langlois soit nommé substitut du maire à la Table de la MRC de Maskinongé.

**ADOPTÉE**

### **5.7 Des avis de motion sont donnés pour annoncer plusieurs projets de Règlement dans le cadre de la Politique d'entretien ou d'amélioration des chemins privés:**

Pour chaque avis de motion présenté dans le cadre de la politique pour l'entretien et l'amélioration des chemins privés, la dispense de lecture est demandée.

Les projets de règlement seront remis à tous les membres du conseil.

#### **5.7.1 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration d'une partie du chemin des Hiboux (de 690 à 750) – hiver 2016-2017**

**2016-11-241**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Hiboux (de 690 à 750), hiver 2016-2017.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

### **5.7.2 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien et l'amélioration d'une partie du chemin du Lac-Gareau (191 à 611) - année 2016-2017**

**2016-11-242**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin du Lac Gareau (191 à 611), année 2016-2017.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.3 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Carouges (841 à 951) - hiver 2016-2017**

**2016-11-243**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Carouges (841 à 951), hiver 2016-2017.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.4 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Cardinaux (720 à 950) et 960, ch. Lac-Goulet – hiver 2016-2017**

**2016-11-244**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Cardinaux (720 à 950) et 960, ch. Lac-Goulet – hiver 2016-2017.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.5 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin du Lac-Bellemare (de 101 à 161) - hiver 2016-2017**

**2016-11-245**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin du Lac Bellemare (de 101 à 161), hiver 2016-2017.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

**ADOPTÉE**

### **5.7.6 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Godendards (de 405 à 421) – hiver 2016-2017**

**2016-11-246**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Godendards (de 405 à 421), hiver 2016-2017.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.7 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Chardonnerets, (de 761 à 801) – hiver 2016-2017**

**2016-11-247**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Chardonnerets, (de 761 à 801) – hiver 2016-2017).

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.8 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin du Lac-des-Huit (de 10 à 80) – hiver 2016-2017**

**2016-11-248**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin du Lac-des-Huit (de 10 à 80), hiver 2016-2017.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.9 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien et l'amélioration d'une partie du chemin de la Baie (de 410 à 540) – été 2017**

**2016-11-249**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien et l'amélioration d'une partie du chemin de la Baie (de 410 à 540) – été 2017.

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.10 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien du chemin des Bernaches (de 1031 à 1181), année 2016-2017**

**2016-11-250**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Bernaches (de 1031 à 1181), année 2016-2017.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.11 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien et l'amélioration d'une partie du chemin des Tourterelles (11 à 1341) (460 à 520) - année 2016-2017**

**2016-11-251**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien et l'amélioration d'une partie du chemin des Tourterelles (11 à 1341) (460 à 520) - année 2016-2017

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.12 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Samares (de 340 à 500) - été 2017**

**2016-11-252**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Samares (de 340 à 500) - été 2017

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.13 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Colibris (de 101 à 131) - hiver 2016-2017**

**2016-11-253**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Colibris (de 101 à 131) - hiver 2016-2017.

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.14 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration d'une partie du chemin du Lac-à-la-Pêche (de 100 à 403) - hiver 2016-2017**

**2016-11-254**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin du Lac-à-la-Pêche (100 à 403), hiver 2016-2017

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.15 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration d'une partie du chemin Alpin (de 1020 à 1060) - hiver 2016-2017**

**2016-11-255**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin du Alpin (1020 à 1060), hiver 2016-2017

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.16 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration du chemin McLaren (701) et chemin Champagne (de 1020 à 1170) - hiver 2016-2017**

**2016-11-256**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien du chemin McLaren (701) et chemin Champagne (de 1020 à 1170) - hiver 2016-2017

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.17 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin Bruno-Lord (de 1040 - 1050) – année 2016-2017**

**2016-11-257**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

l'entretien d'une partie du chemin Bruno-Lord (de 1040 - 1050), année 2016-2017.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.18 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin Bruno-Lord (de 1150 à 1290) – année 2016-2017**

**2016-11-258**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin Bruno-Lord (de 1150 à 1290), année 2016-2017.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.19 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Pruches (520, 561) - hiver 2016-2017**

**2016-11-259**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Pruches (520, 561) - hiver 2016-2017

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.20 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin du Lac-Goulet de 371 à 411) – hiver 2016-2017**

**2016-11-260**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour l'entretien d'une partie du chemin du Lac-Goulet (de 371 à 411), hiver 2016-2017.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.21 Avis de motion concernant un règlement pour l'entretien d'une partie du chemin des Cyprès (35 à 60) – hiver 2016-2017**

**2016-11-261**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour



## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

l'entretien d'une partie du chemin des Cyprès (35 à 60) –  
hiver 2016-2017.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet  
sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.22 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration du chemin du Lac-Jackson (de 11 à 136) - hiver 2016-2017**

**2016-11-262**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère,  
qu'à une prochaine session ou à une session subséquente  
sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour  
l'entretien du chemin du Lac-Jackson (de 11 à 136), hiver  
2016-2017

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet  
sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.23 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration du chemin des Marcottes (de 1035 à 1320) - hiver 2016-2017**

**2016-11-263**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère,  
qu'à une prochaine session ou à une session subséquente  
sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour  
l'entretien du chemin des Marcottes, (de 1035 à 1320) hiver  
2016-2017

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet  
sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.24 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration du chemin des Draveurs (de 445 à 501) - hiver 2016-2017**

**2016-11-264**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère,  
qu'à une prochaine session ou à une session subséquente  
sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour  
l'entretien du chemin des Draveurs (de 445 à 501).

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet  
sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.7.25 Avis de motion pour un projet de règlement pour l'entretien ou l'amélioration du chemin des Sucreries (de 245 à 2040) - hiver 2016-2017**

**2016-11-265**

**Avis de motion** est donné par Josée Magny, conseillère,  
qu'à une prochaine session ou à une session subséquente  
sera présenté pour adoption, un projet de règlement pour  
l'entretien du chemin des Sucreries (de 245 à 2040).

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.8 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement 2016-45 déléguant au directeur général et secrétaire-trésorier le pouvoir de former des comités de sélection**

**2016-11-266**

**Avis de motion** est donné par Peter Mills, conseiller, qu'à une prochaine session ou à une session subséquente sera présenté pour adoption, le Règlement 2016-45 déléguant au directeur général et secrétaire-trésorier le pouvoir de former des comités de sélection.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE.**

### **5.9 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2017 et les conditions de perception**

**2016-11-267**

**Avis de motion** est donné par Daniel Bourassa, conseiller, qu'à la prochaine session ou à une session subséquente, le conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc adoptera un règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2017 et les conditions de perception.

Dispense de lecture du règlement est demandé et le projet sera remis à tous les membres du conseil.

**ADOPTÉE**

### **5.10 Autorisation de paiement – Allocation de maire suppléant – Monsieur Jacques Lachance**

**Considérant** la résolution 2016-02-031 stipule que les maires suppléants ont droit à une rémunération additionnelle, tel que stipulé au Règlement 2015-03, relatif au traitement des élus municipaux et autorisant le versement d'une allocation de départ :« *qu'une rémunération additionnelle est de plus accordée en faveur des postes particuliers ci-après décrits, selon les modalités indiquées « Maire suppléant » 100 \$ par mois de calendrier ou fraction de mois de calendrier pendant lequel l'élu occupe ce poste* »;

**Considérant** la demande de Monsieur Jacques Lachance, en date du 17 août 2016, pour obtenir cette allocation durant les mois où il a été désigné maire suppléant lors du mandat précédent ;

**Considérant** que l'article 2925, du Code civil du Québec stipule notamment que : « L'action qui tend à faire valoir un droit personnel ou un droit réel mobilier et dont le délai de

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

prescription n'est pas autrement fixé se prescrit par trois ans »;

**2016-11-268**

**À ces causes**, il est proposé par Peter Mills, conseiller, appuyé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents que la municipalité autorise le remboursement de l'allocation à Monsieur Jacques Lachance, de 100\$, par mois, durant lesquels il était maire suppléant.

**Que** Madame Valérie Bergeron, directrice générale et secrétaire trésorière, est autorisée à payer la somme de trois cents dollars (300\$), soit une allocation pour les mois d'août, septembre et octobre 2013, selon l'article 2925 du Code civil du Québec, pour les mois de 2013.

**Que** cette somme sera imputée au compte 02-11000 131.

**ADOPTÉE**

### **06 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- Aucun point à l'ordre du jour

### **07 TRAVAUX PUBLICS**

#### **7.1 Autorisation pour travaux de conciergerie - Madame Marjoly Deveault**

**2016-11-269**

**Il est proposé** par Peter Mills, conseiller, appuyé par Daniel Bourassa, conseiller, résolu à l'unanimité des conseillers présents (5) que le conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc autorise madame Marjoly Deveault, à effectuer les tâches relatives à l'entretien des bâtiments, selon les besoins.

**Que** l'horaire de travail de Madame Deveault sera établi selon les besoins, pour un maximum de 19 heures par semaine.

**Que** le taux horaire est établi selon la charte salariale.

**ADOPTÉE**

#### **7.2 Mandat donné à Monsieur Adil Lahnichi, ingénieur à la MRC de Maskinongé pour la préparation de la demande dans le cadre de la subvention du PIIRL 2017**

**Considérant** qu'il est nécessaire de produire la demande de subvention pour l'année 2017 concernant le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

**2016-11-270**

**Il est proposé** par Daniel Bourassa, conseiller, appuyé par Josée Magny, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc mandate Monsieur Adil Lahnichi, ingénieur de la MRC de Maskinongé à procéder à la préparation de la

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

demande de subvention, dans le cadre du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), pour l'année 2017.

**ADOPTÉE**

### 7.3 Adoption du Règlement 2016-09 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

**Considérant** qu'une dispense de lecture a été demandée, lors de l'avis de motion et que chacun des membres du conseil reconnaît avoir reçu une copie du Règlement 2016-09 déclare l'avoir lu et renonce à sa lecture.

2016-11-271

**Il est proposé** par Michel Langlois, conseiller, appuyé par Daniel Bourassa, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents que le conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc adopte le Règlement 2016-09 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

**Que** le Règlement 2016-09, devient effectif à compter de ce jour.

**ADOPTÉE**

### 7.4 Adjudication du contrat à GHD Consultants Ltée pour les services pour contrôle qualitatif - Projet 2016-106, Pavage - chemin Saint-Édouard

**Considérant** les travaux d'infrastructure et d'asphaltage qui ont été effectués sur le chemin Saint-Édouard;

**Considérant** la proposition d'honoraires pour le contrôle qualitatif des matériaux nécessaires pour effectuer la vérification et les essais de contrôle qualitative des matériaux dans le cadre des travaux d'asphaltage - projet 2016-106 des entreprises suivantes :

GHD Consultants Ltée.	1 855.00 \$, plus taxes
SNC LAVALIN	1 926.00 \$, plus taxes

**Considérant** que la plus basse proposition provient de GHD Consultants Ltée au montant de 1 855.00 \$, plus taxes;

2016-11-272

**Il est proposé** par Josée Magny, conseillère, appuyé par Daniel Bourassa, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc autorise le paiement à GHD Consultants Ltée au montant de mille huit cent cinquante-cinq dollars (1,855.00 \$), plus taxes, pour les travaux de laboratoire à effectuer sur le chemin Saint-Édouard.

**Que** tout honoraire supplémentaire fasse l'objet d'une autorisation par Monsieur Adil Lahnichi, ingénieur au dossier.

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

**ADOPTÉE**

### 7.5 Addenda - chemin Saint-Édouard - Pavage 2016

**2016-11-273**

**Il est proposé** par Peter Mills, conseiller, appuyé par Jules Bourassa, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc autorise le pavage de quelques mètres supplémentaires sur le chemin du Lac-Goulet, fait en même temps que les travaux sur le chemin Saint-Édouard, par l'entreprise Maskimo construction inc.

**Que** tout addenda ou directive de changement impliquant des charges supplémentaires doit être autorisé par Madame Valérie Bergeron, la directrice générale et secrétaire trésorière, ainsi que Monsieur Adil Lahnachi, ingénieur, au projet de pavage 2016-106.

**ADOPTÉE**

### 7.6 Affiches des noms de chemins - Surplus accumulé non affecté

**Considérant** la résolution 2016-04-076;

**Considérant** la résolution 2016-09-200 pour le financement à même le surplus accumulé non affecté;

**Considérant** les derniers ajustements pour finaliser le dossier;

**2016-11-274**

**Il est proposé** par Josée Magny, conseillère, appuyé par Michel Langlois, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents que le montant pour l'ensemble du projet pour les noms de chemins totalisent la somme de vingt-huit mille six cent quatre-vingt-dix-sept dollars et dix-neuf cents (28,697.19 \$).

**Que** ce montant soit financé à même le surplus accumulé non affecté.

**ADOPTÉE**

### 7.7 Autorisation de congédiement de l'employé 03-00109

**Considérant** que tous les membres du conseil ont été mis au fait du dossier de l'employé 03-00109, quant au non-respect de l'horaire de travail et des absences répétées de l'employé, sans en informer son superviseur;

**Considérant** que son manque d'assiduité au travail occasionne une surcharge de travail pour les autres salariés;

**Considérant** que la direction se doit d'être équitable envers tous les employés quant au respect des règles et politiques en vigueur à la Municipalité;

**Considérant** qu'après analyse et discussion, les membres du Conseil municipal sont d'opinion qu'il est impossible, en maintenant la personne visée par la présente résolution à

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

l'emploi de la Municipalité, de promouvoir et exiger un milieu de travail où le respect des règles et horaires de travail sont essentielles;

**2016-11-275**

**Il est proposé** par Peter Mills, conseiller, appuyé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc :

**Décrètent** par la présente résolution le congédiement de l'employé 03-00109, qu'il ne convient pas de nommer en raison du caractère public de la résolution, mais dont tous les membres du Conseil municipal présents connaissent l'identité, lequel congédiement a été effectif lors de la remise de la lettre de congédiement, le 3 novembre dernier;

**Mandatent** la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Valérie Bergeron de faire parvenir à la personne en question la copie conforme de la présente résolution;

**ADOPTÉE**

### **08. URBANISME**

#### **8.1 Adoption du Premier projet de Règlement 2016-12 relatif à la modification du règlement de construction numéro 108 portant sur la modification de certaines dispositions réglementaires**

**Considérant** qu'une dispense de lecture a été demandée, lors de l'avis de motion et que chacun des membres du conseil reconnaît avoir reçu une copie du Règlement 2016-12 déclare l'avoir lu et renonce à sa lecture.

**2016-11-276**

**Il est proposé** par Josée Magny, conseillère, appuyé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents que le conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc adopte le *Règlement 2016-12 relatif à la modification du règlement de construction numéro 108 portant sur la modification de certaines dispositions réglementaires*.

**ADOPTÉE**

#### **8.2 Adoption du Règlement 2016-17 visant l'occupation du domaine public en vertu du code municipal article 14.16.1**

**Considérant** qu'une dispense de lecture a été demandée, lors de l'avis de motion et que chacun des membres du conseil reconnaît avoir reçu une copie du Règlement 2016-17 déclare l'avoir lu et renonce à sa lecture.

**2016-11-277**

**Il est proposé** par Daniel Bourassa, conseiller, appuyé par Josée Magny, conseillère, et résolu à la majorité des conseillers (5) présents que le conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc adopte le *Règlement 2016-17 visant l'occupation du domaine public en vertu du code municipal article 14.16.1*.

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

Monsieur Michel Langlois, s'abstient de voter car il y aurait conflit d'intérêt potentiel ou perçu.

**ADOPTÉE**

### **8.3 Demande de résidence de tourisme pour le 1670, chemin des Pionniers, lot 4 658 910: implantation d'une résidence de tourisme d'une (1) chambre à coucher**

**Considérant** qu'une demande datée du 12 octobre 2016 a été déposée et présentée par le demandeur pour le 1670, chemin des Pionniers;

**Considérant** qu'il s'agit d'une demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour l'exploitation d'une résidence de tourisme d'une (1) chambre à coucher ;

**Considérant** que le demandeur a fourni tous les renseignements et documents nécessaires à l'analyse de sa demande, tel que prescrit à l'article 4.2 du *Règlement relatif aux usages conditionnels*;

**Considérant** que le comité a évalué la demande selon la liste de critères énoncés à l'article 7.1 du règlement, qui touche notamment des aspects reliés aux caractéristiques physiques du bâtiment, à l'aménagement du terrain et aux impacts potentiels sur le milieu environnant et le voisinage ;

**Considérant** que suite à l'évaluation du projet afin d'en apprécier son acceptabilité en tenant compte des catégories de critères énumérées précédemment, le comité est d'avis que l'exploitation de la résidence de tourisme est acceptable pour la population et compatible avec le milieu ;

**Considérant** qu'il est de la responsabilité du demandeur de s'assurer que l'exploitation de la résidence de tourisme n'entraîne pas d'inconvénients pour le voisinage notamment au niveau du bruit et des nuisances en général ;

**Considérant** qu'à l'observation des photos récentes, la bande riveraine du terrain contrevient aux règlements en vigueur (coupe du gazon dans la bande riveraine et foyer non étanche) ;

**Considérant** que le conseil a pris connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

**2016-11-278**

**Il est proposé** par Josée Magny, conseillère, appuyé par Peter Mills, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents que le conseil municipal accepte l'exploitation d'une résidence de tourisme d'une (1) chambre à coucher sise au 1670, chemin des Pionniers.

**Que** cette acceptation est toutefois conditionnelle au respect du *Règlement 2012-06 relatif à la protection des rives des lacs et cours d'eau*.

**ADOPTÉE**

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

### 8.4 Mandat donné à Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats – Recours juridique - 9258 3293 Québec inc.

**Considérant** le non-respect du Règlement 2013-10 interdisant de nourrir les animaux indigènes au territoire québécois;

**Considérant** qu'il est dans l'intérêt des citoyens de la municipalité que cette dernière intervienne pour assurer le respect du règlement en vigueur;

2016-11-279

**En conséquence**, il est proposé par, Daniel Bourassa, conseiller, appuyé par Jules Bourassa, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que les procureurs de la municipalité, soit la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats soit mandatée pour entreprendre toutes les procédures judiciaires appropriées envers la compagnie 9258-3293 Québec inc.

**ADOPTÉE.**

## 09. ENVIRONNEMENT

### 9.1 Acceptation -offre de services Nordikeau

**Considérant** l'offre de services de Nordikeau portant le numéro 80000-001-4599-063 concernant les analyses pour les eaux usées;

2016-11-280

**Il est proposé** par Peter Mills, conseiller, appuyé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que le conseil municipal accepte l'offre de services de Nordikeau, selon nos besoins et au tarif horaire proposé dans l'offre de service 80000-001-4599-063.

**ADOPTÉE**

### 9.2 Autorisation de travaux - Lac Adem – Surplus affecté cours d'eau

**Considérant** les travaux effectués au Lac Adem concernant l'écoulement des eaux pluviales;

2016-11-281

**Il est proposé** par Daniel Bourassa, conseiller, appuyé par Josée Magny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que le conseil municipal autorise le financement desdits travaux pour la somme de deux mille neuf cent quatre-vingt-deux dollars et cinquante-neuf cents (2,982.59 \$) à même les fonds affectés au cours d'eau (59 13106 000)

**ADOPTÉE**

### 9.3 Autorisation de travaux - fossé bas de la montagne - problématique eaux pluviales – Surplus affecté assurances



## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

**Considérant** les travaux effectués pour la mise en place d'un ponceau et le creusage d'un fossé au bas du secteur de la montagne;

**Considérant** que les travaux ont été effectués pour régler une des problématique décelée au secteur de la montagne pour la gestion des eaux pluviales à la station d'épuration des eaux usées;

**2016-11-282**

**Il est proposé** par Peter Mills, conseiller, appuyé par Jules Bourassa, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que le conseil municipal autorise lesdits travaux pour un financement maximal de soixante mille quatre-vingt-sept dollars et dix-sept cents (60,087.17\$) à même les fonds affectés assurances (59 13104 000)

**ADOPTÉE**

### **9.4 Adoption du Règlement 2016-14 relatif aux rejets dans les égouts municipaux**

**Considérant** qu'une dispense de lecture a été demandée, lors de l'avis de motion et que chacun des membres du conseil reconnaît avoir reçu une copie du Règlement 2016-14, déclare l'avoir lu et renonce à sa lecture.

**2016-11-283**

**Il est proposé** par Michel Langlois, conseiller, appuyé par Jules Bourassa, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que le conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc adopte le Règlement 2016-14 relatif aux rejets dans les égouts municipaux.

**ADOPTÉE**

### **9.5 Demande de service d'ingénierie – MRC de Maskinongé – Ponceaux - Lac-Souris**

**Considérant** le rapport final d'inspection, préparé par Pluritec pour le barrage numéro X00020153, au Lac-Souris remis le 12 octobre dernier par l'Association des propriétaires du Lac-Souris

**Considérant** que le rapport recommande de procéder à des travaux de stabilisation de talus ainsi que des travaux pour remplir les trous créés par la corrosion des parois du ponceaux;

**Considérant** que le rapport n'inclut aucune estimation de coûts préliminaires;

**2016-11-284**

**Il est proposé** par Daniel Bourassa, conseiller, appuyé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que le conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc mandate Monsieur Adil Lahnachi, ingénieur à la MRC de Maskinongé à procéder à l'évaluation des travaux à effectuer ainsi qu'un estimé préliminaire du coût pour le projet de réfection des ponceaux, tel que précisé au rapport d'inspection préparé par Pluritec.

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

ADOPTÉE

### 10. LOISIRS ET CULTURE

#### 10.1 Dossier de financement – équipements supra-locaux – Ville de Shawinigan

**Considérant** que la Ville de Shawinigan a fait, le 12 octobre dernier, une nouvelle proposition d'entente pour le financement d'activités de loisirs culturels et sportifs;

**Considérant** que la proposition de la Ville de Shawinigan ferait passer la contribution de Saint-Mathieu-du-Parc de vingt-six mille cent dix-huit dollars (26,118.00 \$) à cinq mille cinq cent quatorze (5,514.00 \$) pour les trois (3) prochaines années;

**Considérant** que la contribution de cinq mille cinq cent quatorze (5,514.00 \$) a été évaluée à partir des activités exercées par nos citoyens à la Ville de Shawinigan, basées sur l'année de référence 2014;

**Considérant** que l'approche de la Ville de Shawinigan pourrait obliger Saint-Mathieu-du-Parc à mettre en place les mécanismes de contrôles spécifiques augmentant ainsi la charge administrative pour la gestion de la tarification;

**Considérant** que le Conseil trouve hasardeux de conclure une entente avec la Ville de Shawinigan, compte tenu que nous ne sommes pas garant de l'avenir;

**Considérant** que Saint-Mathieu-du-Parc défraie actuellement un montant important pour les activités de loisirs culturels et sportifs, en offrant une gamme diversifiée outre les infrastructures, tels qu'une aréna ou piscine publique ;

**Considérant** que la Municipalité est d'avis que les citoyens désirant utiliser les activités à l'extérieur de Saint-Mathieu-du-Parc doivent assumer personnellement ces coûts additionnels;

**Considérant** que le Conseil a évalué qu'il y a certaines alternatives aux activités proposées par la Ville de Shawinigan pour nos citoyens;

**Considérant** que la Municipalité reconnaît tout de même l'effort que la Ville de Shawinigan a fait dans le dossier;

2016-11-285

**Il est proposé** par Josée Magny, conseillère, appuyé par Michel Langlois, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc ne donne pas suite à la proposition d'entente de financement des équipements supra-locaux, pour les activités de loisirs culturels et sportifs, basée sur la nouvelle entente proposée le 12 octobre dernier par la Ville de Shawinigan.

## **Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc**

**Que** pour être accepté à l'unanimité, le maire a demandé à tous les conseillers de voter à main levée, pour ou contre l'acceptation de l'entente avec la Ville de Shawinigan.

**ADOPTÉE**

### **10.2 Autorisation - Jordan Cossette, stagiaire à la bibliothèque de Saint-Mathieu-du-Parc**

**2016-11-286**

**Il est proposé** par Michel Langlois, conseiller, appuyé par Jules Bourassa, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc autorise Monsieur Jordan Cossette à effectuer un stage à la bibliothèque de Saint-Mathieu-du-Parc selon les conditions de la demande de stage.

**Que** Madame Suzie Parent, coordonnatrice de la bibliothèque soit la personne mandatée pour toute la durée du stage.

**ADOPTÉE**

### **10.3 Nomination des représentants officiels des membres à Réseau Biblio, année 2017**

**2016-11-287**

**Il est proposé** par Jules Bourassa, conseiller, appuyé par Daniel Bourassa, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, nomme comme représentants officiels des membres à Réseau Biblio Monsieur Michel Langlois, conseiller représentant – élu municipal, ainsi que Madame Suzie Parent, coordonnatrice de la bibliothèque et du Centre d'accès communautaire Internet.

**ADOPTÉE.**

### **10.4 Autorisation de signature – Protocole d'entente - Moisson Mauricie / Centre-du-Québec - La Banque alimentaire régionale**

**2016-11-288**

**Il est proposé** par Peter Mills, conseiller, appuyé par Josée Magny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc affirment avoir lu le Protocole d'entente et comprennent toutes les règles.

**Que** le conseil municipal s'engage à respecter le Protocole d'entente et devient membre accrédité à Moisson Mauricie, Centre du Québec.

**Que** Monsieur Claude Mc Manus, maire et Madame Valérie Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le protocole d'entente.

**ADOPTÉE**

### **10.5 Aide financière pour l'entraide Saint-Mathieu-du-Parc pour la Guignolée**

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc

**Considérant** la demande de l'Entraide Saint-Mathieu-du-Parc pour la Guignolée à la Municipalité cette année;

**Considérant** que le paragraphe 2 de l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales* permet d'accorder une aide dans la création et la poursuite d'œuvres de culture, de formation de la jeunesse et de toute initiative de bien-être de la population;

**2016-11-289**

**Il est proposé par** Michel Langlois, conseiller, appuyé par Daniel Bourassa, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers (5) présents, que la Municipalité participe à l'activité de La Guignolée, par le paiement du goûter aux bénévoles, tel que demandé par l'équipe de l'Entraide de Saint-Mathieu-du-Parc.

**Que** le déboursé d'un maximum de quatre cent dollars (400 \$) est autorisé sur présentation des factures.

**ADOPTÉE**

### 11. AUTRES SUJETS

### 12. PRÉSENCE À LA SÉANCE

Un total de 19 citoyens ont assisté à l'assemblée.

### 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Station-service
- Résidence de tourisme
- Camping du Lac-Bellemare
- Carte routière touristique
- Maire suppléant
- Occupation domaine public
- Barrière à l'entrée du Parc national
- Supra-locaux – Ville de Shawinigan

### 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la présente séance est levée à 20 h 48

#### **APPROBATION DU BROUILLON SÉANCE TENANTE POUR L'EXÉCUTION DES RÉSOLUTIONS**

*Je, Claude Mc Manus, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal du Québec.*

**Claude Mc Manus**  
Maire  
Président d'assemblée

**Valérie Bergeron, CPA, CA**  
Directrice générale et  
secrétaire trésorière